

maintenir la comparaison parfaite d'une année à l'autre pendant une période aussi longue; l'une des difficultés les plus sérieuses que l'on eut à surmonter provenait du changement des méthodes concernant les exportations de produits étrangers. Par exemple, la réduction sensible des exportations de produits étrangers que l'on constate entre 1919 et 1924 est attribuable au changement de la méthode statistique et non pas à une diminution soit en valeur, soit en volume de ces marchandises. Depuis quatre ans, les réexportations de produits étrangers, sortant des entrepôts en régie, ont cessé d'entrer dans les statistiques du commerce du Canada, soit comme importations, soit comme exportations; d'autre part, les exportations de produits étrangers relevées au cours de cette période se composent des marchandises que l'on avait jusque-là fait figurer dans les importations pour la consommation. Par conséquent, ces marchandises, qui sont débitées au Canada lorsqu'elles entrent dans ce pays, devraient, de toute évidence, lui être créditées lorsqu'elles en sortent. Donc, en établissant notre balance des échanges dans le tableau 2, il a été nécessaire de mettre en parallèle les exportations totales des quatre années passées et les importations pour la consommation. On trouvera dans le même tableau la proportion *per capita*, tant des importations que des exportations, depuis la Confédération.

Il appert du tableau 2 que la plupart des années écoulées entre la Confédération et la grande guerre ont vu nos importations excéder nos exportations tout spécialement durant la période de grande croissance, entre 1904 et 1914. Par contre, pendant la décade passée, hormis l'exercice budgétaire terminé le 31 mars 1921, nos exportations ont chaque année dépassé nos importations, le pourcentage des exportations par rapport aux importations, s'établissant ainsi qu'il suit: exercice clos en 1915, 101.20 p.c., 1916, 153.34 p.c., 1917, 139.31 p.c., 1918, 164.62 p.c., 1919, 137.95 p.c., 1920, 120.87 p.c., 1921, 97.60 p.c., 1922, 100.82 p.c., 1923, 117.78 p.c., et 1924, 118.49 p.c.

Les monnaies et lingots, dont le mouvement depuis 1914 représente des transactions fiduciaires plutôt que des échanges commerciaux, font l'objet du tableau 3. Les droits de douane perçus sur les exportations de 1868 à 1892 et sur les importations depuis 1868 jusqu'en 1924 sont détaillés, par année, dans le tableau 4. Les tableaux 5 et 6 relatent respectivement nos exportations et nos importations, notre commerce avec le Royaume-Uni, les Etats-Unis et les autres pays étant distingués, depuis 1868. On peut y voir que les deux grands pays de langue anglaise jouent un rôle prépondérant dans nos relations extérieures; par exemple, pendant l'exercice budgétaire terminé le 31 mars 1924, 75.7 p.c. de nos exportations de produits domestiques ont pris le chemin de ces deux pays lesquels à leur tour, ont fourni 84.5 p.c. de nos importations. Les tableaux 7 et 8 indiquent respectivement, par année, le pourcentage des importations en provenance du Royaume-Uni et des Etats-Unis, par rapport à la totalité des importations de marchandises, soit en franchise, soit imposables, depuis 1901, ainsi que les droits de douane *ad valorem* perçus sur les importations tirées de ces pays, depuis 1868. Les importations des principales matières premières absorbées par les manufactures canadiennes, depuis 1902 jusqu'à 1924, font l'objet du tableau 9.

2.—Orientation actuelle.

Le commerce extérieur du Canada se ralentit considérablement pendant les quelques années qui suivirent immédiatement la fin de la guerre, situation d'ailleurs commune à tous les pays de l'univers. En raison de la baisse des cours, la réduction de la valeur des produits échangés fut proportionnellement plus grande que la diminution du tonnage. Il est très difficile de déterminer exactement l'effet de la baisse des prix sur le commerce extérieur et, cependant, il est certain que si les prix de 1921 avaient encore régné en 1924, la valeur totale du commerce extérieur du Canada